



CONSEIL NATIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE CNABio

10 BP 856 OUAGADOUGOU AEROPORT 10

Tel: 25 36 60 23/ 70 26 94 16

Email: Bureaucnabio@gmail.com

Site web: www.cnabio.net

BURKINA FASO.



**COMPTE RENDUE DE LA SECONDE
SESSION DE FORMATION SUR
LE THEME :**

**LUTTE PHYTOSANITAIRE ET CONTROLE
DES ENNEMIS DES CULTURES EN
AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

Janvier 2015

INTRODUCTION

Le Conseil National de l'Agriculture biologique (CNABio) dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de développement et de sensibilisation de la population a initié une session de formation qui a eu lieu du 19 au 24 Janvier 2015 dans le centre de formation du Centre Alber Scheiwster à Koubri. En effet, le CNABio conscient de la gravité des conséquences de l'utilisation des pesticides chimiques sur l'homme et sur l'environnement, a voulu outiller ses membres à la fabrication et à l'utilisation des insecticides naturels en vue de permettre une large application sur la production biologique des cultures

Cette formation visait à renforcer les compétences de ses membres (24) chargés de l'accompagnement des populations à la base pour l'accomplissement de leur mission dans la sauvegarde de l'environnement, et le sens de proposer un mieux-être aux consommateurs à travers les produits bio que les acteurs pourront mettre sur le marché. Elle concernera l'agro-écologie et l'utilisation de pesticides naturels à base de neem. L'objectif global de la formation étant de renforcer les capacités des membres du CNABio en protection écologie des cultures maraîchère.

Spécifiquement, elle avait pour but de les participants devraient être capables de connaître les principales causes et les conséquences de la dégradation des sols due à l'usage abusif des pesticides chimiques non homologués et des engrais chimiques ; de connaître les différents types d'insecticides produits à partir des plantes ; de comprendre le processus de fabrication et d'utilisation de pesticide naturel à base de neem et enfin de comprendre l'approche agro-écologique dans la production agricole.

Le centre de formation du CEAS est situé à une trentaine de kilomètre de la ville de Ouagadougou avec une superficie 4 hectares et elle est dirigée par Monsieur OUEDRAOGO Windinso qui fut le formateur.

Déroulement des travaux

- Jour 1 : Lundi 19 Janvier 2015

La session a démarré ses travaux aux environs de 09 heures par le mot de bienvenue du directeur du Centre. Il a remercié tous les représentants des structures présentes à la session. Il a souhaité que cette session de formation théorique et pratique puisse permettre aux participants d'être apte à maîtriser la technique de fabrication du neem et aussi à identifier les différents ennemis des cultures. Après la bienvenue du Directeur ce fut celle de Monsieur Diendéré Florent représentant le président du CNABio qui lui aussi salué les participants, leur remercié pour leur engagement à prendre part à cette session et enfin les a exhorté d'être attentif et aussi à ne pas hésiter à s'impliquer dans toutes les activités durant ces quatre jours de formation.

Après les différentes salutations, le directeur qui était en même temps le formateur a présenté le programme de la formation. A l'unanimité le programme fut approuvé par les participants et qui a suivi par la présentation individuelle des participants.

A la suite des présentations les participants ont dressé leurs attentes à l'issue de la session pour permettre au formateur de réajuster le contenu de son module pour répondre aux desideratas de l'assistance. Quelques attentes ont été retenues et qui se résument comme suit :

- Avoir des connaissances sur la production biologique ;

- Comment distinguer les produits dits biologiques selon toute la panoplie des produits sur le marché ?
- Partager nos connaissances et de pouvoir les restituer ;
- Connaitre une gamme d'intrants entrant dans la production biologique ;
- Connaitre quelques plantes et leur mode de transformation en pesticide ;
- Savoir produire du bon compost le plus simplement possible ;
- Maitriser les dosages en traitement phytosanitaire dans le biologique ;
- Savoir-faire du compost avec les tourteaux du karité ;
- Maitriser l'extraction de l'huile de neem ;
- Avantage et contraintes dans la production biologique ;
- Les différents outils de transformation des produits biologiques ;
- Les différents outils de transformation des produits biologiques.

Suite aux attentes des participants les travaux ont débuté par la présentation institutionnelle du CEAS ; en effet le Centre Albert Schweitzer est une association à but non lucratif d'appui technique et elle existe au Burkina depuis 1981. Le CEAS a pour objectifs de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations cibles et a pour philosophie « allier l'écologie a l'économie ». Le CEAS a une organisation qui compte 29 personnes dont 4 femmes. Toujours dans la présentation de la structure, le formateur a exposé sur les domaines et stratégies de formations d'intervention du CEAS ainsi que leurs moyens d'actions.

Après la pause, le second point abordé fut le rappel sur la notion et la démarche agroécologique. A ce point il s'est agi de rappeler les définitions sur l'agroécologie et aussi de partager avec les participants les bonnes

pratiques en agroécologie et agrobiologie. Durant ce module ce fut l'occasion de se partager les expériences et aussi de permettre aux participants d'avoir une bonne connaissance et de faire la différence entre agroécologie/agrobiologie.

Le module sur la problématique de la protection des cultures maraichères selon l'approche écologique a été abordé après le déjeuner. A ce niveau plusieurs points ont été développés pour permettre aux participants d'avoir une bonne compréhension. Ce sont : les contraintes au développement de l'agriculture, le développement des technologies tel que les cuvettes qui augmentent de 80% les rendements et permet d'économiser l'eau d'irrigation, favoriser les cycles naturels et la restauration de la matière organique.

Aux environs de 15heures, les travaux de la première journée ont pris fin.

- Jour 2 : Mardi 20 Janvier 2015

Avant d'entamer les travaux de la deuxième journée, les rapporteurs du jour précédent ont fait une lecture de leur compte rendu et qui a été amendé par l'ensemble des participants.

La première thématique a été sur la problématique de l'utilisation des pesticides chimiques sur l'homme et son environnement. Pour mieux mener les travaux, deux groupes ont été composés afin de réfléchir pour une trentaine de minute sur les thèmes suivants :

Groupe N°1 :

- Quels conséquences pouvez-vous tirez de l'utilisation des pesticides chimiques sur l'environnement ?

- Quelles mesures correctives proposez-vous en tant que militant et sympathisant de l'agroécologie ?

Groupe N°2 :

- Quelles conséquences en tirez-vous de l'utilisation des pesticides chimiques sur la santé de la population ? Trouvez un ou 2 exemples.
- Quelles solutions proposées vous en tant que sympathisant militant de l'agroécologie ?

Pour chaque groupe, des éléments de réponse ont été apportés et nous pouvons citer :

Groupe N°1 : Pour la question n°1 les réponses sont :

A. Sur l'homme

- la santé

B. L'eau

- Pollution de la nappe phréatique
- Pollution des eaux en surface

C. Sur la végétation

- destruction du couvert végétal
- Baisse de la qualité des fruits et légumes ;
- Baisse de rendements agricoles.

D. Sur les animaux

- Perte de la biodiversité ;

- Santé animale.

E. Air et sol

- Pollution des airs et sols ;

- Dégradation de la matière organique du sol.

Et Comme mesures correctives en question n°2, ce sont :

- Sensibilisation sur l'utilisation des pratiques agroécologiques

- Vulgarisation des bonnes pratiques agroécologiques ;

- Consommation des produits écologiques ;

- Interdiction de l'importation des intrants chimiques non-homologués.

Groupe N°2 : Les conséquences proposées par le groupe 2 sont :

- ***Conséquences à court terme***

- Allergie ;

- Intoxication alimentaire.

- ***Conséquence à long terme***

-Intoxication ;

-Malformation congénitale ;

-Mutation génétique ;

-Cancers.

Quelques exemples cités sont :

- Intoxication alimentaire d'une consommatrice finale du produit (aubergine) à Kombissiri
- Intoxication alimentaire d'un enfant de producteurs suite à une infestation d'une tomate traitée à la veille à Loumbila (Jardin de producteur)

Et comme solutions proposées en question 2 par le groupe 2 ce sont :

- Sensibilisation sur les conséquences de l'utilisation des pesticides ;
- Promotion de l'agroécologie ;
- Sensibilisation des autorités sur le danger des pesticides chimiques ;
- Sensibilisation des producteurs ou respect de la rémanence des produits chimiques.

Après la présentation des travaux des différents groupes, ce fut des échanges fructueux entre les participants et qui a abouti à des points tels que :

- le plaidoyer sur l'interdiction de vente des produits chimiques après des autorités ;
- le respect de la réglementation des produits chimiques sur le marché ;
- la synergie d'action des acteurs.

Le formateur a apporté d'autres éléments de réponses sur les conséquences liées à l'utilisation des pesticides. Ce sont: les intoxications aiguës, les intoxications chroniques, les malformations, les atteintes nerveuses, la stérilité et les cancers. Il a aussi notifié que l'Afrique utilise moins de 10 % de la production mondiale de pesticides, mais totalise 75 % des cas mortels. Et toujours selon lui les causes de cette mauvaise utilisation se résument par l'ignorance et

l'analphabétisme des populations, la mauvaise gestion des emballages et l'accroissement de la pauvreté.

Après le déjeuner les participants se sont retrouvés en salle pour aborder le processus de fabrication de l'extrait aqueux à base de neem de façon théorique. 10 points ont été notés dont :

1- Récolter les fruits mûrs

2-laver les fruits pour débarrasser les pulpes

3-sécher les graines

4-concasser et vanner

5-peser les amandes

6-transformer les amandes en poudre

7-préparer la bouillie du neem (15littres d'eau pour 1 kg)

8-filtrer

9-conditionner

10-Et enfin utiliser au champ.

Puis les participants sont passés à la fabrication de l'extrait aqueux en phase pratique.

		<p>Peser 3kg de la graine de neem séché</p>
		<p>Piler les graines sèches pour obtenir de la poudre de neem</p>
		<p>Recueillir 2kg de la poudre de neem pour la fabrication de l'insecticide liquide</p>
		<p>Introduire la poudre dans un seau gradué, mettre de l'eau puis le remuer afin d'obtenir la bouillie de neem</p>
		<p>La laisser reposer pendant 24 heures</p>
		<p>Les 1kg de poudre de neem restants seront malaxés pour obtenir l'huile de neem.</p>
		<p>Au fur et à mesure ajouter un peu d'eau pendant le pressage de la poudre de neem afin d'obtenir l'huile</p>

La phase pratique de l'extraction aqueuse du neem a clôturé la deuxième journée.

- Jour 3 : Mercredi 21 Janvier 2015

Cette journée a démarré avec la lecture du rapport de la journée du 20/01/2014. Les participants ont apporté quelques amendements suivis d'échanges/débats sur la différence entre l'agriculture biologique et l'agro écologie. A la suite de cet échange il est ressorti que la principale différence réside dans le fait que l'agriculture biologique est une approche d'agriculture durable qui implique une réglementation et une inspection.

Puis l'autre aspect qui a fait le cout d'un débat a été sur le coût très élevé de la réglementation et de l'accès au marché des produits biologiques. A cette question, le formateur a fait savoir que le CNABio a mis en place le système participatif de garantie (SPG) qui a pour objectif de réduire le cout de la certification et de permettre aux consommateurs locaux d'avoir des produits biologiques à un cout très réduit.

Après ces échanges fructueux, la suite de la formation pratique sur la fabrication de l'extrait aqueux du neem s'est poursuivie. Il s'est agi de passer à l'étape de filtrage de l'insecticide et de son utilisation au champ.

	<p>La bouillie reposée pendant les 24 heures, est filtrée à l'aide d'une moustiquaire pour une première fois.</p>
	<p>Ensuite elle est pressée pour être filtré une seconde fois à l'aide d'un tissu plus fin.</p>
	<p>Puis elle est introduite dans le pulvérisateur afin de l'utiliser sur le champ.</p>



Traitement sur le champ avec l'huile de neem à l'aide d'un du pulvérisateur ULV

A titre indicatif, le formateur a tenu à rappeler que le tourteau de neem peut être utilisé comme fumure organique. Il contient une teneur en NPK supérieur à celui du NPK de l'engrais chimique. Le tourteau peut être utilisé directement dans la pépinière ou directement sur les planches à raison de 2 kg de tourteau pour une superficie de 4m².



Tourteau de neem après pressage lors de la filtration

Après la séance pratique sur le champ, les participants ont eu droit à d'autres méthodes de lutte biologique contre les ennemis des cultures de façon théorique en salle. Ce sont :

- Gros piment mûr : 1Kg de piment pilé pour 15 litre d'eau puis laisser durant 24 heures, filtrer, conditionner et utiliser aux champs
- L'ail : 1Kg d'ail pilé pour 15 litre d'eau puis laisser durant 24 heures, filtrer, conditionner et utiliser aux champs
- Le Cassia nigrican : 2 Kg de feuille fraîche, piler, macérer dans 15 litres d'eau, laisser reposer durant 24 heures, filtrer puis conditionner et utiliser au champ ;

- la pomme cannelle : 2 Kg de feuille fraiche, piler, laisser tremper dans 15 litres d'eau durant 24 heures, filtrer puis conditionner et utiliser au champ ;
- Papayer : 2 Kg de feuille fraiche, piler, laisser tremper dans 15 litres d'eau durant 24 heures, filtrer puis conditionner et utiliser au champ.

A toutes ces méthodes de lutte le formateur a également conseillé l'association de cultures. Cette technique a pour avantage de permettre aux ennemis de certaines cultures d'être des proies aux autres cultures associées.

Le formateur a laissé la parole au responsable technico-commercial du GIE Bioprotect, un participant de la formation, de faire un exposé sur les différentes gammes de produits biologiques qu'offre leur groupement afin de lutter contre les ennemis de cultures en maraichage. Ce sont : le solsain, le plantsain, le tapis vert, le piol, le Limosain.

Après cette présentation, le formateur a remercié l'ensemble des participants pour leur participation active aux différents travaux pratique et a mis fin aux activités de la journée.

- Jour 4 : Jeudi 22 Janvier 2015

Comme pour habitude durant les jours précédents ce fut le rappel des différentes activités menées dans la journée du mercredi. Après lecture du compte rendu, les participants se sont retrouvés encore sur le terrain pour le montage d'un tas de compost. Les différents éléments apportés pour le montage du compost sont : le fumier, l'argile, le Burkina phosphate et la paille.



Le fumier



L'argile



La paille



Le Burkina phosphate

Après la phase pratique du montage de tas de compost, les participants se sont retrouvés en salle pour l'évaluation. Avant l'évaluation quelques rappels sur les itinéraires techniques de quelques spéculations maraichères telles que l'oignon, la tomate et le chou ; et les techniques de préparation du sol, du choix de semence, de repiquage ou semis direct, d'irrigation, de sarclo-binage, de tuteurage, de récolte, de conditionnement et de conservation ont été transférés sous forme de communication dans des clés USB et remises aux différents participants.

Après évaluation nous pouvons résumer ainsi :

- Au niveau des aspects logistiques et organisationnels de la formation, les participants ont été satisfait tant bien que la gestion du temps et le matériel de travail n'ont pas été bien noté.

- Pour la pertinence de la formation et des modules ainsi que la compréhension des modules dispensés, il faut noter que les participants ont été très satisfaits.

Néanmoins les participants ont notifié quelques recommandations afin que le Centre du CEAS puisse prendre les dispositions pour améliorer les dortoirs, la disponibilité de l'eau et de l'électricité.

Pour clore la session de formation, monsieur Diendéré Florent a pris la parole au nom du président du CNABio, pour saluer et remercier les participants pour leur contribution et leur engagement. Il les a souhaité un bon retour dans leur différente famille et aussi a voulu que cette session soit pour eux un enseignement afin qu'ils puissent leur répercuter auprès de leur producteur. Il a aussi souhaiter que ces derniers mette en pratique tout ce qui a été fait sur le terrain chez eux et que dans la mesure du possible l'équipe du CNABio effectuera un suivi auprès de ces acteurs pour constater de visu ce qui est fait sur le terrain.

CONCLUSION

Cette deuxième session de formation rentre dans le cadre du programme d'activité du CNABio avec pour objectif de renforcer les capacités des acteurs membres. Le thème choisi avait pour but d'outiller les agents des structures membres par des techniques de fabrication de pesticides naturelles afin de faire face aux différentes attaques des ennemis des cultures et en même temps de connaître les conséquences de l'usage abusif des pesticides de synthèse. A l'issue de cette formation, les agents devront répercuter ses techniques auprès de leur producteurs à la base.

Annexe : Liste de présence

LISTE PARTICIPANTS POUR FORMATION CNABio

N°	STRUCTURE	Nom et Prénoms	Contact (Tél, Adresse mail)
1	FENOP	OUEDRAOGO Hamidou	Mail : miseendefens@yahoo.fr Tel : 76 68 38 67
2	SOTOKACC	TRAORE Mariam	Tel : 71 45 04 35
3	GIE/BIOPROTECT	SORE Boureima	Mail : 70 09 25 25 boureimasorebioprotect@gmail.com
4	Orange Bleue Afrique	TETCHOC Rose	Mail : secretariat-bf@ob-intercom.org Tel : 50 34 65 77/ 61 61 89 29
6	ASMADE	ROAMBA Adolphe	Mail : adolphe.r@ongasmade.org Tél : 70 56 66 34
8	Autre Terre	DIENDERE Florent	Tél : 78 88 98 38
9	SOTOKACC	COULIBALI Simplicie	Tél : 73 45 33 23
10	CNABio	YOUGBARE Souleymane	Tél : 65 38 94 73
11	Tamneere	Eric SCHEINS	Tél: 71-53-53-88 Mail: tamneere@yahoo.fr
12	Tiipaalga	DAMOUE Issiaka	Tel : 64 74 05 99 / 70 17 20 22. Mail : damousiaka@yahoo.fr
14	AVAPAS	KOROGO Julien	Tél: 76-47-05-50 Mail: avapasb2000@yahoo.fr
15	Terre Verte	SORGHO Mahamadi	Mail: Goema.atg@eauterreverdure.org Tél: 76 19 03 57/60 22 01 21
16	YELEMANI	TAMBOURA Inoussa	Tel : 78 40 38 07/64 22 19 72 Mail : yelemanibf@gmail.com
17	APIL	ZORE Boukare	Mail : boukson82@yahoo.fr Tél : 70 73 45 88/ 25 30 99 40
18	APAF	YAMEOGO Claver	Tél: 70-16-08-76 Mail: apafburkina@yahoo.fr
20	AMPO	CONGO Rasmane	Tél : 70 70 02 67
21	AIDMR	COMPAORE Ablace	Tél: 76-61-45-12 Mail: compablance@hotmail.com
22	BEO NEERE	DONDASSE Yvette	Mail : dondasseyvette@gmail.com Tel : 79 02 80 74
23	CEAS	YARO Abdoul Kader	76 73 79 72
24	CEAS	OUEDRAOGO windinso	78 96 87 79